DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

Envoyé en préfecture le 28/01/2020 Reçu en préfecture le 28/01/2020

REPUBLIQUE F

Affiché le

ID : 074-200075372-20200117-BU2020_01-DE

Pôle métropolitain du Genevois français SIEGE : 15 avenue Emile zola 74100 ANNEMASSE

ARRONDISSEMENT DE ST JULIEN-EN-GENEVOIS

OBJET:

RECONDUCTION DU MARCHE « MISSION GLOBALE D'ORGANISATION DE LA PRESENCE DU GENEVOIS FRANÇAIS AU SALON DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES »

N° BU2020-01

Nombre de délégués titulaires

en Exercice : 16 Nombre de délégués

Présents: 11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du 17 janvier 2020

L'an deux mil vingt, le dix-sept janvier à onze heures, le Bureau, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps à la Communauté de communes du Genevois sous la présidence de

Monsieur Jean DENAIS, Président,

Convocation du : 10 janvier 2020

Secrétaire de séance : Gabriel DOUBLET

Membres présents :

<u>Délégués titulaires</u> :

M. Jean DENAIS – M. Christophe BOUVIER – M. Gabriel DOUBLET – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Marin GAILLARD – M. Jean-François CICLET – M. Jean NEURY – M. Christian DUPESSEY – M. Antoine VIELLIARD – M. Gilbert ALLARD – M. Louis FAVRE

• <u>Délégués excusés</u>:

M. Patrice DUNAND - M. Stéphane VALLI - M. Régis PETIT - M. Jean-Pierre MERMIN - M. Christophe MAYET

RECONDUCTION DU MARCHE « MISSION GLOBALE D'ORGANISATION DE LA PRESENCE DU GENEVOIS FRANÇAIS AU SALON DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES »

Contexte

Le Pôle métropolitain s'est doté d'une politique de développement économique à l'échelle du Genevois français. Il s'agit de construire un territoire durable et compétitif au sein du Grand Genève et en Auvergne Rhône-Alpes, impliquant les acteurs économiques privés et publics concernés.

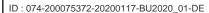
Elle repose sur une approche globale des enjeux du développement du Grand Genève. Elle s'appuie sur la mise en réseau des opérations portées par les membres du Pôle métropolitain, afin de les rendre visibles et lisibles sur le marché, à différentes échelles géographiques. Elle a pour objectifs de favoriser les coopérations entre acteurs privés et publics, d'encourager l'innovation autour des domaines d'excellences du territoire, la création de valeurs et la création d'emplois, l'amélioration de l'attractivité du territoire.

De grandes opérations ont été développées depuis 2013. Parmi celles-ci, on peut mettre en avant les opérations Etoile-Annemasse-Genève, Ferney-Genève-Innovation, projet d'extension de la Technopole d'Archamps, Ecoparc du Genevois, l'ambition de créer un réseau maillé de lieux de

Envoyé en préfecture le 28/01/2020

Reçu en préfecture le 28/01/2020

Affiché le



travail partagés à l'échelle du Grand Genève, le développement ou renforcement de produits économiques tels que les incubateurs, plateformes technologiques, pépinières, villages et hôtels d'entreprise...

Afin de promouvoir le territoire du Genevois français auprès des autres agglomérations, des chefs d'entreprises, des investisseurs, promoteurs, aménageurs... le Pôle métropolitain a participé à plusieurs éditions du SIMI.

Pour rappel, le salon de l'immobilier et de l'immobilier d'entreprises (SIMI), d'envergure nationale, rassemble pendant 3 jours à Paris, au Palais des Congrès, 30 000 professionnels et près de 500 exposants représentant les offres immobilières et foncières ainsi que l'ensemble des services associés à l'immobilier et l'entreprise.

A ce titre, sont présentes les offres, situées en France, de bureaux, logistique et activité, immobilier commercial de centre-ville comme de périphérie. Le SIMI est surtout le rendez-vous d'affaires entre professionnels, publics et privés, où se nouent, se développent et se créent les contacts favorisant le développement de l'industrie immobilière.

Participer à un tel évènement permet :

- De promouvoir le Genevois français, sa stratégie, ses acteurs économiques et son organisation, ses atouts socio-économiques et géographiques, sa dynamique, ses entreprises leaders, ses innovations, ses produits locaux de qualité;
- D'attirer les professionnels de l'immobilier (promoteurs, constructeurs, investisseurs, partenaires bancaires spécialisés, asset manager...) sur les projets de développement du territoire;
- De fédérer et partager une culture économique commune auprès d'un certain nombre d'acteurs publics et privés du territoire.

Objet du marché

Pour l'organisation de cet événement, du temps d'ingénierie technique et d'organisation est nécessaire. Les élus du Pôle métropolitain, réunis le 13 juin 2018 en Bureau, ont ainsi attribué un marché pour assurer l'organisation de la présence du Genevois français au SIMI, à la Maison de l'Economie Développement (MED) et à son sous-traitant, Stand Pub.

La mission globale du prestataire comprend les missions ci-dessous :

- La conception, création, démontage du stand ;
- L'organisation du fonctionnement du stand et les animations ;
- La mobilisation de partenaires publics et privés ;
- La promotion :
- Le suivi administratif.

Ce marché initial a couvert l'année 2018 et s'est terminé le 28 février 2019. Le marché est reconductible deux fois : période 2 en 2019 pour une participation au SIMI 2019, et une période 3 en 2020 pour une participation au SIMI 2020, qui se tiendra du 9 au 11 décembre. Les élus du Bureau avaient ainsi délibéré le 08 février 2019 pour une reconduite sur la période allant du 1^{er} mars 2019 au 28 février 2020 pour la participation au SIMI 2019.

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- RENOUVELLE la présence du Pôle métropolitain du Genevois français au SIMI 2020;
- **RENOUVELLE** le mandat de coordination et de prestation standiste respectivement auprès de la MED et de Stand Pub pour un montant de 65 126,40€TTC sur la période du 1er mars 2020 au 28 février 2021 :
- **RENOUVELLE** la recherche de partenaires privés (10 à 15) contribuant au financement de l'opération et réduisant ainsi notre participation financière.

Envoyé en préfecture le 28/01/2020

ID: 074-200075372-20200117-BU2020_01-DE

Reçu en préfecture le 28/01/2020

Affiché le



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 28/01/2020 Publié ou notifié le 28/01/2020

> Le Président, Jean DENAIS

